



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23780>

Département(s) de publication : **60, 75, 76, 77, 78, 91, 92, 93, 94**

Annonce n° **26-23780**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-120357

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Institut de France

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 18004404200018

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75006

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 60, 75, 76, 77, 78, 91, 92, 93, 94

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de restauration et de réaménagement du Château-Musée de Chaalis (60)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45212313

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le marché, décomposée en 8 lots, porte sur des travaux du château-musée du domaine de Chaalis (60), Fondation Jacquemart-André de l'Institut de France. Ils ont pour objet la restauration et remise aux normes des salles du château, la mise en accessibilité PMR et la restauration des menuiseries extérieures. Le détail des prestations figure dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) de chacun des lots.

**Critères d'attribution** : Critère 1: valeur technique, noté sur 50 points, et décomposé en 4 sous-critères. Sous-critère 1: qualité de la méthodologie (15 points). Sous-critère 2: cohérence des moyens humains et matériels (15 points). Sous-critère 3: qualité et cohérence du calendrier (10 points). Sous-critère 4: qualité des mesures de protection. Critère 2: prix, noté sur 50 points.

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis: 3 874 220,19 Euros HT, soit 4 649 064,23 Euros TTC. Le lot 1 relatif à des travaux de Maçonnerie - Carrelage - Plâtrerie - Peinture courante a été attribué à la SAS C.C.R (Champagne Construction Rénovation) et notifié le 26/02/2026 pour un prix global et

forfaitaire de 1 081 069,12 Euros HT. Le lot 2 relatif à des travaux de Menuiseries intérieures - Ferronnerie a été déclaré infructueux et fait l'objet d'une nouvelle procédure de mise en concurrence. Le lot 3 relatif à des travaux de Charpente et isolation a été attribué à la SAS MDB et notifié le 26/02/2026 pour un prix global et forfaitaire de 146 000,00 Euros HT. Le lot 4 relatif à des travaux d'électricité a été attribué à la SAS ELEX et notifié le 26/02/2026 pour un prix global et forfaitaire de 591 404,03 Euros HT. Le lot 5 relatif à des travaux de Plomberie CVC a été attribué à la société SARL LE CAMUS et notifié le 26/02/2026 pour un prix global et forfaitaire de 399 176,90 Euros HT. Le lot 6 relatif à des travaux d'Ascenseur a été attribué à la SCS OTIS et notifié le 02/03/2026 pour un prix global et forfaitaire de 37 900,00 Euros HT. Le lot 7 relatif à des travaux de peinture décorative a été attribué à la SARL ARCO (Atelier de restauration et conservation d'objets d'art) et notifié le 26/02/2026 pour un prix global et forfaitaire de 82 830,43 Euros HT. Le lot 8 relatif à des travaux de Menuiseries extérieures - Ferronnerie a été attribué à la SAS LES ATELIERS AUBERT-LABANSAT pour un prix global et forfaitaire de 1 535 839,71 Euros HT. L'organisation chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, numéro d'enregistrement 177500055; 7 rue de Jouy; Paris cedex 04, 75181. Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel : avant la signature du contrat ; Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ; Recours en contestation de validité : 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment l'avis d'attribution.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/03/2026**